



# AFMC

The Association of Faculties of Medicine of Canada  
L'Association des facultés de médecine du Canada

## **Prix de l'AFMC 2012 pour contribution exceptionnelle au perfectionnement du corps professoral au Canada**

### **Description du Prix**

Afin de rappeler l'importance du perfectionnement du corps professoral et de souligner la contribution d'une personne ou d'un groupe au Canada dans ce domaine, l'AFMC a le plaisir d'instituer le Prix pour contribution exceptionnelle au perfectionnement du corps professoral au Canada. Au moment de proposer des candidats, il faudra prendre en compte l'étendue de leur programme de perfectionnement du corps professoral, son impact au plan régional, national ou international, et la manière dont les candidats, de façon générale, ont favorisé le perfectionnement du corps professoral.

Le Prix, ainsi que sa bourse de 1,000\$ seront remis durant la Conférence canadienne de 2012 sur l'éducation médicale (Banff). L'inscription à la Conférence est complémentaire, toutefois les frais de voyage liés à la participation à la conférence annuelle ne seront pas couverts. Le récipiendaire pourrait également se voir décerner une subvention de 4,000\$ pour continuer à encourager le perfectionnement du corps professoral partout au Canada. Cette subvention, offerte par l'AFMC, sera administrée par l'entremise de son Comité spécial des ressources sur la formation du corps professoral.

### **Procédure de mise en candidature**

Tout représentant de l'Association de facultés de médecine du Canada, par l'intermédiaire du bureau du doyen, ou tout membre l'Association canadienne pour l'éducation médicale, peut faire une mise en candidature. Chaque candidature doit être coparrainée par trois (3) représentants de l'une ou l'autre des associations. Les propositions doivent inclure le curriculum vitae du/des candidat(s) ainsi qu'un énoncé clair de ses/leurs réalisations en matière de perfectionnement du corps professoral, expliquant comment le candidat ou le groupe satisfait aux critères établis. Il faudra également inclure des documents à l'appui démontrant les réalisations du/des candidat(s). *Les soumissions électroniques sont préférées. Veuillez faire parvenir à [cmercier@afmc.ca](mailto:cmercier@afmc.ca). Par poste, envoyer un (1) exemplaire de tous les documents au Président, Comité du Prix pour la formation du corps professoral, a/s AFMC, 265 avenue Carling, pièce 800, Ottawa (Ontario) K1S 2E1. La date limite de réception des mises en candidatures est le 21 novembre 2011.*

### **Méthode de sélection**

Le Comité spécial de ressources sur la formation du corps professoral nommera un comité de sélection composé d'au moins trois (3) personnes choisies parmi ses membres et/ou d'autres membres de l'AFMC et de l'ACÉM. Le Comité de sélection examinera toutes les mises en candidatures et fera une recommandation au Comité exécutif de l'AFMC en décembre, pour son approbation.

### **Propositions d'utilisation de la subvention de 4,000\$**

Le(les) récipiendaire(s) de ce prix devra (ont) faire une proposition d'utilisation de la pleine subvention de 4000\$. Cette proposition doit parvenir au Comité spécial de ressources sur la formation du corps professoral au plus tard le 1<sup>er</sup> mars suivant la remise du Prix. Le comité approuvera la proposition comme telle ou avec des modifications, le cas échéant. Il s'attendra à recevoir un rapport d'étape sur le projet au plus tard le 1<sup>er</sup> mars de l'année suivante (soit 21 mois tout au plus après la remise du Prix). Tout projet bénéficiant de ce financement devra être mené à bien dans les deux années suivant son approbation.